

anneau des sciences

DÉBAT PUBLIC



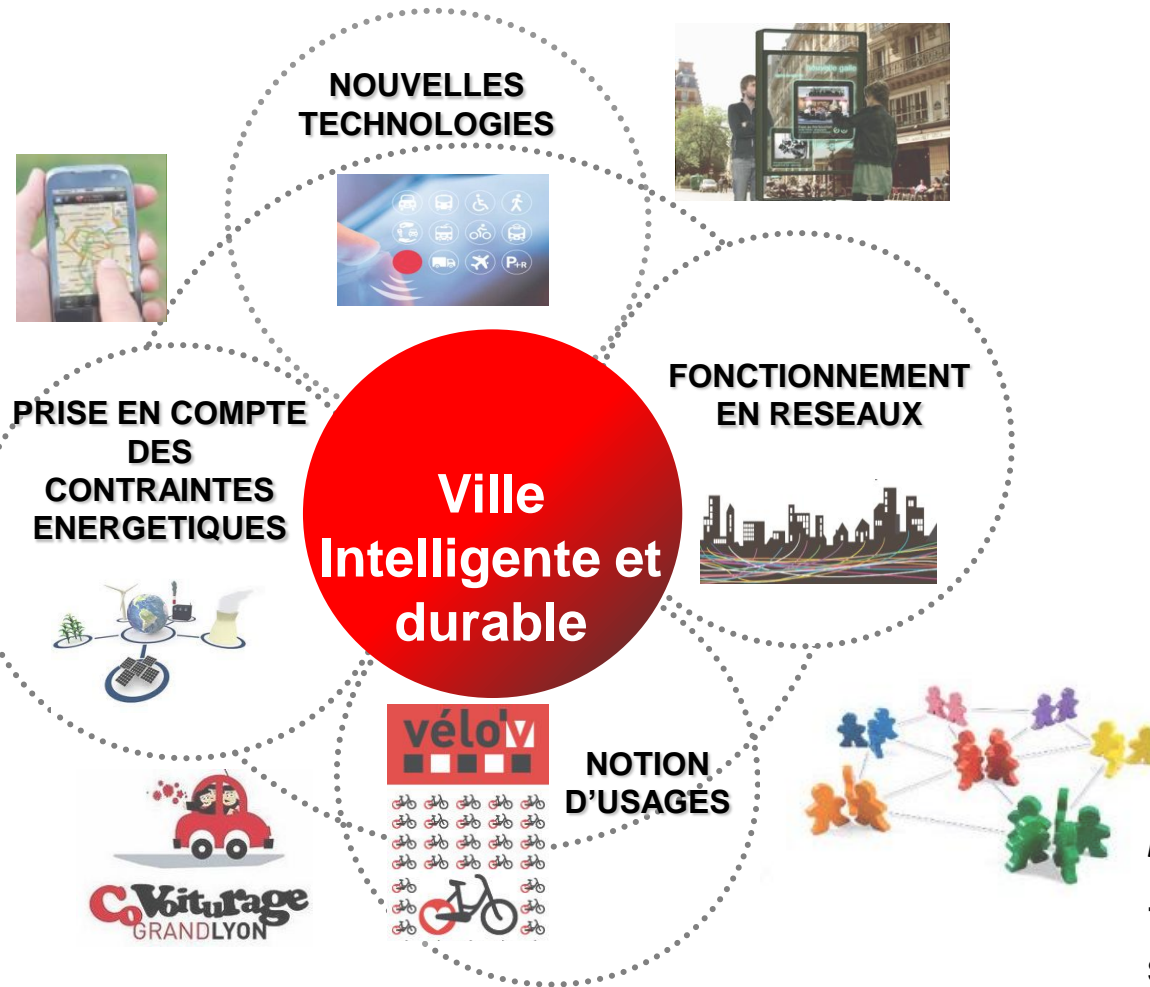
► Intégration des éléments de prospective

Réunion publique :

L'aménagement de la ville et la mobilité à l'horizon 2030

11 décembre 2012

Le modèle de développement lyonnais : La ville intelligente et durable



Agenda 21



aimons l'avenir

Trois Grands Objectifs pour l'aménagement de la Ville durable:

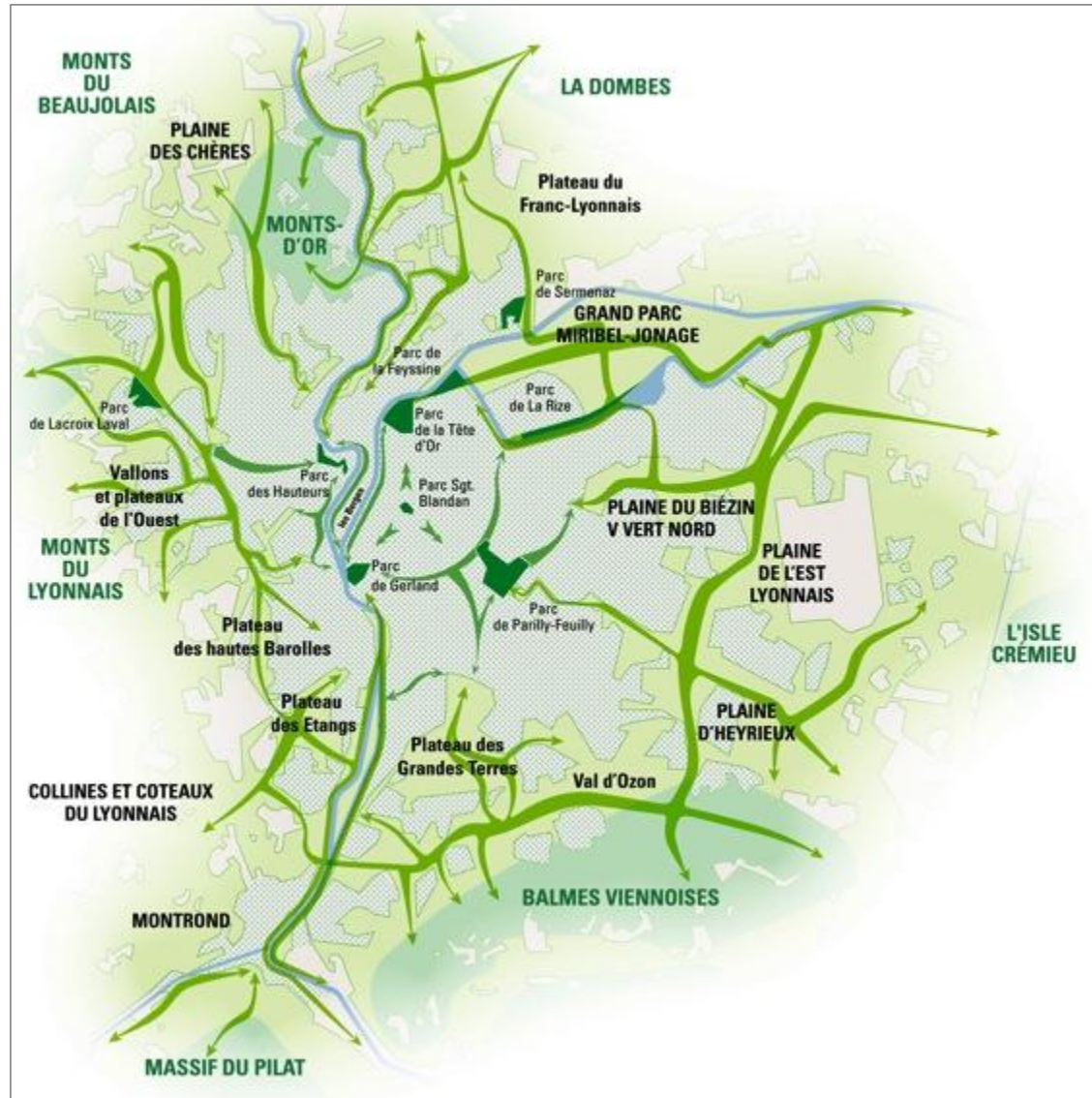
- Développer la ville dans le respect de son environnement naturel ;
- Renforcer la cohésion et la mixité sociale ;
- Favoriser le développement des activités économiques.

LE CHOIX DU MODÈLE MULTIPOLAIRE

- > Lutter contre l'étalement urbain
- > Rapprocher logements, emplois et services

► **Un développement économique et démographique revendiqué ...**

... qui s'inscrit dans un cadre de vie et un environnement naturel préservé



150 000 HABITANTS ET 95 000 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES EN 2030

Les expérimentations menées par le Grand Lyon

Faire de Lyon le territoire des expérimentations de services et usages innovants

3 axes

- Mettre en place les réseaux de nouvelle génération
- Développer de nouveaux services et usages
- Favoriser la transition vers l'économie de demain

Energie / Smart grids

Lyon Smart Community

TRANSFORM

Greenlys

Smart Electric Lyon

...

Nouvelles mobilités

Optimod'Lyon

Move In Pure

Co-voiturage

GéoVélo

...

Services innovants

Hikob

Services publics dématérialisés

Services NFC

...

Conditions de l'innovation

Ouverture des données

Lyon Urban Data

Cellule Expérimentation

Déploiement fibre optique (THD)

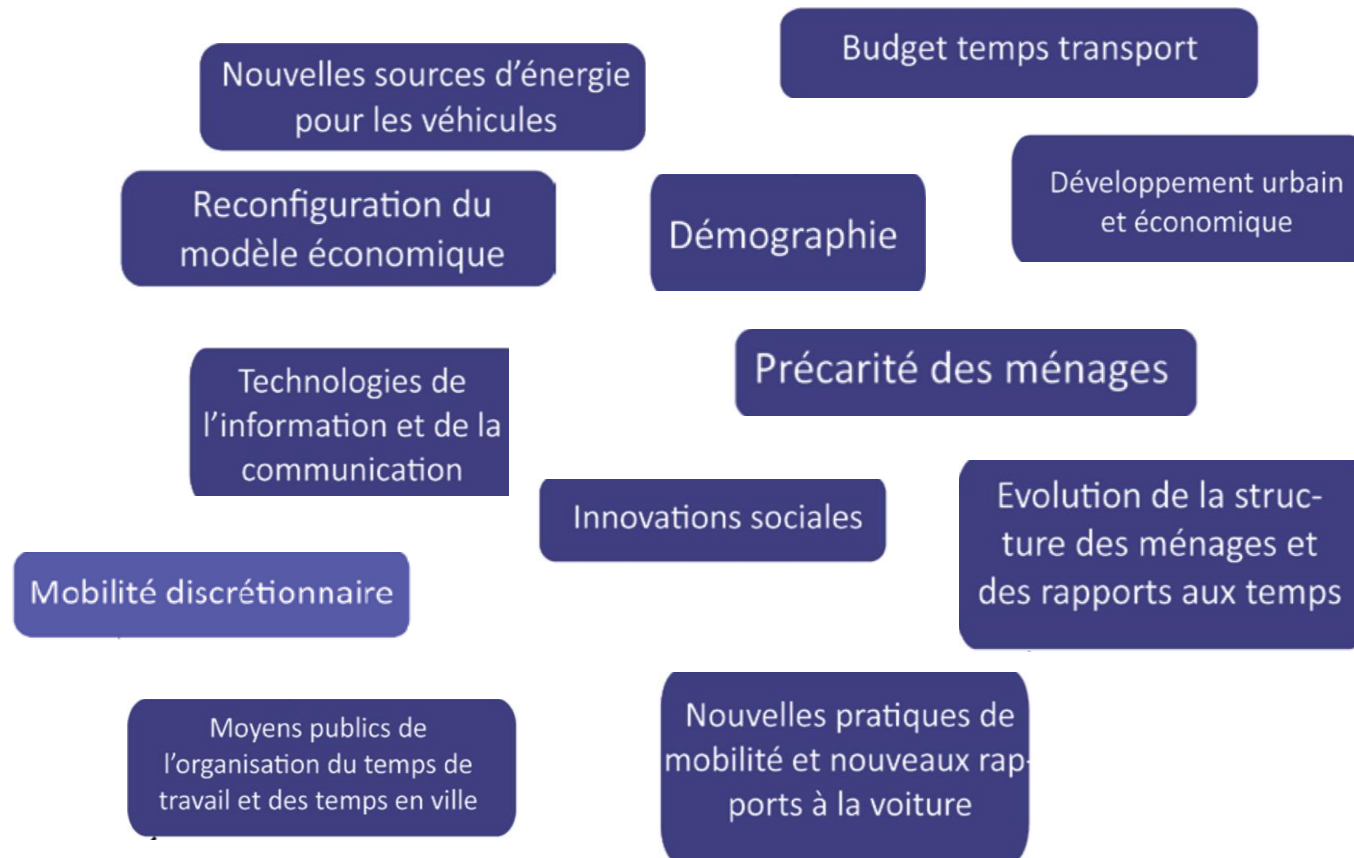
Monitoring urbain

Développement économique

Approche novatrice de la Ville

Quelques grands phénomènes susceptibles d'impacter la mobilité

- Les grands leviers pouvant impacter la mobilité sont nombreux, tous ont été étudiés dans le cadre du projet :



- Un état de l'art de la prospective en matière de mobilité urbaine : le dire des experts et non celui du Grand Lyon

Quelle place pour la voiture particulière dans l'agglomération à 2030 et au-delà ?

- Une nouvelle perception de la voiture :

- la voiture sera de moins en moins un « affichage social » et de plus en plus « consommée » comme un service,
- dans l'avenir, la voiture utilisée par un ménage pourrait ne plus lui appartenir, et s'adapter au contexte : ex. l'autopartage



- Une nouvelle utilisation de la voiture :

- la voiture deviendra de moins en moins « autosoliste » : le covoiturage est sans doute le premier signe d'une utilisation collective de ce mode individuel.



- Une place grandissante des technologies de l'information :

- les nouvelles technologies accompagneront et amplifieront ces phénomènes en permettant l'émergence d'une intelligence collective de la mobilité,
- ces technologies pourront éviter un certain nombre de déplacements (télétravail), mais une partie de la communauté scientifique avance un effet alternatif : plus il est facile de se déplacer grâce à ces technologies, plus on se déplace.

- Une évolution des motorisations et des impacts de la voiture :

- une adaptation des technologies est à attendre (et à anticiper) face aux éventuelles ruptures énergétiques.
- demain, une voiture plus écologique, moins polluante, moins bruyante, moins consommatrice d'espace

Quelle place pour la voiture particulière dans l'agglomération à 2030 et au-delà ?

- La place de la voiture diminuera au profit des autres modes :
 - une tendance observée entre 1995 et 2006 : la diminution de la part modale de la voiture
 - une tendance prise en compte à long terme
- Mais la gestion des circulations automobiles restera un sujet important :
 - même si la part relative de la voiture diminue, le développement socio-économique de l'agglomération et l'attractivité de la métropole imposent d'organiser les circulations automobile, afin de préserver au mieux les centres urbains.
 - Les circulations « diffuses » (notamment de périphérie à périphérie) sont et resteront difficiles à reporter sur des transports de masse
- Un enjeu majeur : articuler les modes de déplacement



Quelles fonctions pour l'Anneau des Sciences à long et très long termes ?

- L'infrastructure permettra d'organiser les circulations automobiles et de les écarter des centres urbains.
- La stratégie multimodale permettra de poursuivre la diminution relative de la place de la voiture particulière au profit des modes alternatifs :
 - un développement des transports en commun en lien avec l'infrastructure routière, y compris dans l'infrastructure elle-même
 - la promotion et l'accompagnement des trajets intermodaux (connexions entre les TC, parcs relais),
 - une compensation de la capacité routière créée par l'infrastructure par des requalifications d'envergure (A6/A7, voiries de l'ouest lyonnais), permettant de conserver un équilibre global (réorganisation des circulations)



Quelles fonctions pour l'Anneau des Sciences à long et très long termes ?

- Le projet de territoire, opportunité d'un développement équilibré :
 - un apaisement des centres villes, au profit des modes doux
 - un catalyseur de projets urbains : Saulaie, Hôpitaux...
 - une planification organisant le développement multipolaire et limitant la périurbanisation



Merci de votre attention

